

MOUVEMENT POP 2025

ACADEMIE : Lyon

POSTE

- **Intitulé : BTS Motorisation Toutes Energies (12h) et complément en SII**
- **Référence : 010-012-L1414**

Lieu d'exercice :

LPO ARAGON PICASSO – GIVORS (69)

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le LPO ARAGON-PICASSO, lycée des métiers de la mécanique, de la mobilité et du management se projette avec ses formations de BTS Industriel dans l'industrie du futur.

Le BTS CIM seule formation de ce type de l'académie de Lyon, travaille en collaboration étroite avec le Campus design et industrie.

Le BTS MTE seule formation de ce type dans le grand sud-est est une composante essentielle du campus Auto'mobilité.

La Licence professionnelle Mécatronique portée par le LPO ARAGON PICASSO en collaboration avec LYON 1, permet d'assurer un continuum Bac-3 Bac+3 au sein de l'établissement et de fournir des techniciens supérieurs de qualité au bassin des métropoles Lyonnaise et Stéphanoise.

Missions:

Enseignement des cours / TD / AP (activités pratiques) et CCF (contrôle en cours de formation) dans le domaine de la motorisation des véhicules pour tous types de transports mais aussi des motorisations stationnaires.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Base de sciences physiques, mécaniques, thermodynamique, électricité, informatique.

Forte connaissances des motorisations électriques et thermiques ainsi que des piles à combustible.

Connaissances des principes technologiques associés.

Connaissances des enjeux des évolutions technologiques actuelles dans le domaine. Forte connaissance du métier de motoriste dans l'industrie particulièrement et notamment des moyens d'essai de tout type : banc véhicule, moteur, organes... Cela associé à la connaissance non seulement du système d'essai mais aussi de la préparation du cahier des charges d'essai, de la réalisation des essais, de la sécurité liée aux moyens, du post traitement des données d'essai et de leur analyse technique.

Les connaissances de l'objectif des essais des industriels sont alors requises avec le matériel approprié.

Le dépouillement d'essai devra être maîtrisé avec les logiciels professionnels (Concerto (AVL), UniPlot (FEV), Matlab (programmation)).

De même pour les logiciels de gestion des moyens d'essai comme Puma (AVL) ou Morphee Osiris (FEV).

Le poste demande également de maîtriser la calibration des motorisations de tout type, notamment par la connaissance de l'objectif des calibrations réalisées dans le milieu industriel ainsi que par la capacité à mettre en oeuvre les outils de calibration tels que le logiciel INCA de ETAS.

De plus le poste demande des compétences et une implication concernant l'entretien des moyens d'essai utilisés dans l'établissement et le développement de nouvelles plateformes d'activités pratiques. La capacité d'autoformation et la veille technologique sont indispensables.

Enfin les compétences pédagogiques permettant la conception et la mise en oeuvre de la progression pédagogique sont essentielles, tout comme la capacité d'adaptation, de prise d'initiative et de travail en équipe.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature : Mme CALAS-CADEVILLE (IA IPR STI)

Nathalie.calas-cadeville@ac-lyon.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [Contact infos sur le poste (Nom de la personne à contacter)], Marc BENBAHI (DDFPT LPO ARAGON PICASSO)

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.